

**Arrêté du 10 avril 2013 portant désignation du président de la commission nationale  
de discipline des associations de gestion et de comptabilité  
NOR : JUSC1305460A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et  
réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 49 bis ;  
Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son  
article 174  
Vu la proposition du Premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 13 février 2013 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Est désignée pour exercer les fonctions de président de la commission nationale de discipline des associations de gestion et de comptabilité :

Mme Edith BOIZETTE, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris, suppléante.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 10 avril 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice et  
par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**